

67ème Assemblée Générale de la FNPL

Aurillac – 16 et 17 mars 2011

Discours de clôture du Président Henri BRICHART

(Seul le discours prononcé fait foi)

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Bienvenu, Monsieur le Ministre et merci pour votre présence.

Bienvenu à Aurillac

Tout d'abord, un grand merci à nos collègues du Cantal et à leur équipe pour l'organisation de cette 67^e assemblée générale de la FNPL.

Monsieur le Ministre, vous êtes attendu à un Conseil européen en début d'après-midi à Bruxelles, cela rend mon exercice plus compliqué.

Il va donc falloir faire vite et je vais essayer de ne pas être trop long.

Mais je dois dire, Monsieur le Ministre, que vous nous avez habitués à la vitesse.

Une vitesse que nous avons d'ailleurs parfois interprétée pour de la précipitation.

Vous le savez, les paysans vivent au rythme de la nature, ils préfèrent des évolutions douces que des révolutions. Ils ont besoin de s'imprégner des changements, plutôt que de se les faire imposer.

Pourtant, j'ai le sentiment que, malgré un empressement parfois mal compris, vous nous avez contraints à rentrer dans le concret et à mettre les bouchées doubles. J'y reviendrai dans quelques minutes.

Mais commençons par **la cause de ces changements**.

Ce n'est pas la première fois que j'exprime ce regret à cette tribune : Le secteur laitier européen est entré de plein fouet dans le libéralisme. Ce n'était pas notre vision du monde et nous continuons de le dénoncer.

La PAC a fait fausse route.

Je suis d'ailleurs persuadé qu'un jour, ceux qui président à notre destinée se rendront compte que le balancier est parti bien trop loin. La régulation sera une nécessité dans un monde ouvert. L'anarchie et la spéculation ne pourront faire bon ménage avec les besoins alimentaires de la planète.

Et pour assurer la sécurité alimentaire, il faut déjà assurer un revenu stable à ceux qui en sont à l'origine, à savoir les producteurs !

A chaque crise les uns ou les autres y perdent des plumes. Une tension des marchés, et le peuple a faim. Une déprime, et ce sont les paysans qui souffrent et parfois, abandonnent.

C'est un cercle vicieux qu'il est de votre responsabilité, Monsieur le Ministre, de dénoncer à l'OMC, au G20 et à Bruxelles. Vous devez convaincre vos collègues pour trouver rapidement des solutions à cette fuite en avant infernale.

La Politique Agricole Commune doit retrouver ses racines. Ce n'est pas en les coupant pour raison budgétaire, ou en les peignant en vert pour faire plus écolo-compatible que cela fera une agriculture performante et durable, prête à relever le défi alimentaire de demain.

Les éleveurs ont perdu leurs repères, Monsieur le Ministre, et nous devons tous ensemble leur en donner à nouveau.

La Politique Agricole Commune en est le socle essentiel. Ne la sacrifions pas sur l'autel du libéralisme. Je le dis et le répète : NOUS AVONS BESOIN D'INSTRUMENTS DE REGULATION ! Des prix qui peuvent varier du simple au double, et en très peu de temps, c'est impossible à gérer pour nous.

Monsieur le Ministre, clamez le haut et fort cet après-midi à Bruxelles.

Nous sommes cependant obligés d'accepter que les choses ne seront plus comme avant.

Et qu'il n'y aura pas de remède miracle et unique.

C'est donc avec plusieurs clés que nous devons ouvrir les portes sur un monde qui ne sera jamais parfait mais qui doit permettre d'assurer un avenir aux producteurs et à la filière laitière française et ainsi leur permettre de relever les défis que Dacian CIOLOS a mis en avant dans sa communication sur la PAC 2020.

L'une de ces clés est la massification de l'offre.

Vous avez inscrit la contractualisation dans la Loi de Modernisation de l'Agriculture et quelques mois après, le décret est paru. Il rend obligatoire la proposition de contrats écrits aux producteurs par leurs collecteurs.

Le décret est sorti le 30 décembre dernier pour application au premier avril. Avouez que cela fait court ! Très court !

D'autant que le premier objectif que, je crois, nous partageons, est que ce passage se fasse en douceur et de la manière la plus équilibrée possible.

C'est pour cela que nous avons prôné la nécessaire massification de l'offre par l'Organisation Collective et Economique des Producteurs.

C'est aussi pour cela que nous avons l'impression que vous avez un peu mis la charrue avant les bœufs.

Le mini-paquet lait proposé par Dacian CIOLOS, devrait nous permettre de constituer des structures de taille suffisante pour rééquilibrer notre pouvoir de négociation avec les transformateurs. Mais celui-ci n'est pas encore sorti. Ni bien sûr son application française.

Cela veut dire que, malgré nos efforts pour convaincre et organiser les éleveurs, les premiers contrats risquent très majoritairement de se discuter sans cet échelon indispensable.

Dont acte. Mais cela ne nous arrêtera pas dans notre élan pour regrouper les éleveurs.

Notre réseau s'y attèle sur le terrain en tenant un discours de vérité et de réalisme. Avouez que ce n'est pas simple, Monsieur le Ministre, de convaincre tous nos collègues. Surtout quand certains nient les réalités ou encore font croire au grand soir où tous les producteurs laitiers européens se réuniront dans la même marmite...

Nous avons pourtant la responsabilité d'avancer et d'être prêts le jour où le rempart des quotas s'effacera. Il s'agira alors de gérer collectivement notre production pour être des acteurs du marché et garder l'équité que nous avons toujours défendue.

Une autre clé fondamentale est l'interprofession.

Je l'ai dit tout à l'heure, vous avez été bien vite en besogne, Monsieur le Ministre. Mais vous nous avez piqués au... bon endroit...

Et, je pense que vous pourrez le reconnaître, nous avons, nous aussi, retroussé nos manches.

Les discussions entamées par l'interprofession sur la formalisation écrite des relations contractuelles sont restées en stand by en 2010 parce que nous n'avions pas réglé un léger détail, celui du prix du lait.

Début janvier, nous avons été moteurs pour relancer ces discussions. En à peine deux mois nous avons sorti notre Guide des Bonnes Pratiques Contractuelles.

Pas mal n'est-ce pas, Monsieur le Ministre, vous qui êtes un spécialiste du pas de course...

Ecrire une vision partagée de ce que doit constituer la relation entre les producteurs et les transformateurs n'est pourtant pas une chose aisée.

Et d'ailleurs, nous n'avons pas la prétention de croire que notre Guide des Bonnes Pratiques est exhaustif. C'est d'ailleurs pour cela que, dans la foulée —encore un terme de course- nous mettons en place la CIPC, la Commission Interprofessionnelle des Pratiques Contractuelles, qui doit permettre d'enrichir ce guide par les avis qu'elle rendra et surtout d'essayer d'éclairer la filière avec un peu du bon sens qui n'est pas toujours partagé.

Je viens d'en confier la présidence à Pierre LEPETIT, un inspecteur des finances qui nous a déjà aidé pendant la crise du lait de 2009.

Nous espérons en tous cas, que ce guide est de nature à faciliter la rédaction des propositions de contrats et les négociations qui en suivront.

Monsieur le Ministre, aujourd'hui nous ne sommes pas à Lille et ce n'est pas votre anniversaire mais j'ai quand même envie de vous faire un cadeau : j'ai envie de faire un plaidoyer pour les contrats et je sais que cela vous fera plaisir.

Dans un univers sans règles et sans lois, c'est toujours le plus fort qui gagne ; alors comment peut-on imaginer quand on connaît la position des producteurs dans la chaîne alimentaire défendre les éleveurs en s'opposant à la contractualisation ? Je le répète, les contrats ne nous mèneront pas au paradis mais ils ne nous conduiront pas non plus en enfer ; ils sont cependant indispensables si nous ne voulons pas demain, dans un monde où nous serons moins protégés par l'intervention de la puissance publique, être soumis au bon vouloir de nos acheteurs.

Alors ne la refusons pas au risque de nous la faire imposer.

Préparons là en continuant notre travail auprès des producteurs.

Préparons là en les incitant à ne pas signer individuellement dès le premier avril. Et soyons convaincants pour leur faire comprendre du devoir absolu de se regrouper pour être plus fort.

Encore quelques mots sur l'interprofession.

Tout d'abord, pour rappeler que les trois familles qui la composent ont, à nouveau réussi à surmonter leurs divergences, preuve si il en était besoin d'une grande maturité et que les indicateurs économiques se sont encore enrichis afin de donner le maximum d'éclairage aux acteurs de la filière.

Ceux-ci se traduisent actuellement par des hausses de prix à la production en lien avec le marché et de manière réactive. C'est une bonne nouvelle pour les producteurs.

D'ailleurs, dois-je le rappeler, nous souhaitons que les contrats puissent faire référence aux différents accords interprofessionnels et notamment aux indicateurs de marchés pour permettre une certaine prévisibilité des prix.

Mais n'oublions jamais que ce seront les marchés qui orienteront les prix et non les contrats.

Ensuite, je voulais vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir renouvelé l'homologation de la CVO pour trois ans, ce qui montre bien l'intérêt que portent les Pouvoirs Publics français à la chose interprofessionnelle.

Je ne peux d'ailleurs que vous solliciter pour qu'ici à Aurillac, vous puissiez aussi affirmer que vous soutiendrez les acteurs locaux afin de prolonger la démarche entreprise depuis plusieurs années autour de la revalorisation des AOC.

C'est vital pour eux. La CVO Auvergne doit continuer au-delà de septembre 2011.

Je rêve que tout le monde ait cette même sensibilité autour des interprofessions, plutôt que de détruire le stand du CNIEL au SPACE ou au Sommet de l'Elevage. C'était pourtant notre objectif, lors de ces salons, de montrer l'impressionnante action de l'interprofession laitière.

Alors qu'une campagne scandaleuse contre les agriculteurs s'est ouverte au moment du salon de l'agriculture, j'ai beaucoup de mal à comprendre que certains producteurs, malheureusement manipulés, aient cru bon de remettre en cause toutes ces actions aussi diverses que bénéfiques pour l'ensemble de la filière ;

De la promotion des produits laitiers avec la campagne paf-paf le loup à la mise en avant du métier d'éleveur par les programmes courts à la télévision, il y a quelques années ou les éleveurs témoins maintenant ;

De la défense de la matière grasse laitière à la recherche sur la génomique qui entre en application dans les élevages ;

Ce ne sont que quelques exemples qui montrent que le bilan du CNIEL ne fait pas débat ;

Il faudra bien que les protagonistes de ces comportements préjudiciables à l'intérêt général en assument la responsabilité devant les producteurs de lait.

Mais nous ne nous décourageons pas et sommes persuadés que nous devons continuer à expliquer ce que nous faisons. Ces dérapages, de même que les plaintes déposées contre les CVO, sont, nous l'espérons, davantage liés à de la méconnaissance qu'à de la volonté de nuire et de détruire.

Je reste persuadé que les producteurs ont tout intérêt à rester unis, encore plus aujourd'hui et demain qu'hier.

C'est d'ailleurs pour cela que j'avais proposé aux autres syndicats agricoles des rencontres régulières pour partager nos points de vue sur les grands dossiers d'avenir pour les éleveurs.

Je renouvelle devant vous, Monsieur le Ministre, ainsi que devant vous mes chers amis, cette proposition, et j'espère qu'elle sera entendue favorablement.

Quant à l'interprofession, outre le fait qu'elle soit une association de droit privé, je reste absolument persuadé qu'elle ne doit pas devenir une tribune d'expression des différences comme le réclament certains. D'autres instances sont là pour cela.

Ce n'est ni une question de démocratie, ni une question de pluralisme syndical ; la vraie question est de savoir quel rôle on entend lui donner et nous sommes très clairs sur la réponse : le CNIEL doit rester un lieu où on met de côté les divergences pour construire ensemble et porter ensemble un projet. C'est la raison pour laquelle je reste opposé à l'ouverture de l'interprofession à d'autres syndicats.

Sinon ce sera très vite l'étiollement puis la fin de tout le travail que nous réalisons en faveur de la filière, alors même que l'interprofession est vouée à assumer de plus en plus de responsabilités.

Néanmoins, afin de donner encore davantage de visibilité à nos actions, je vous exprime ici, mon souhait de proposer aux deux autres familles de l'interprofession l'ouverture des Assemblées Générales du CNIEL à ces mêmes syndicats représentatifs.

Nous avons le devoir de rendre compte de nos actions et le devoir de transparence. Cette initiative me paraît de nature à donner beaucoup plus de sérénité à tout ce débat.

Je reviens à mon trousseau de clés et en sort une autre qui se nomme « adaptation et compétitivité ».

Nous avons bien compris que nous ne devons pas attendre que toutes les solutions nous viennent de Bruxelles ou de Genève.

Nous devons, bien évidemment nous adapter à cette plus grande volatilité. Nous nous sommes d'ailleurs associés à Vivea pour lancer de nouvelles formations sur le thème des coûts de production. Les écarts sont conséquents, et notre souhait n'est pas d'éliminer certains producteurs mais, au contraire, de permettre à tous de progresser.

La question de la volatilité se pose autant sur nos charges que sur nos prix de vente. Au-delà des indicateurs que nous mettons en place, nous soutenons pleinement les propositions de la FNSEA sur la prise en compte de la variabilité d'un certain nombre de nos coûts jusqu'au client final.

Soyons clair : on nous parle du marché, on nous dit que nous devons être pleinement dans le marché ;

Sachez que nous n'avons pas peur du marché mais nous n'avons pas peur d'un marché qui fonctionne correctement et ce n'est pas le cas.

J'aimerais que nous en soyons tous conscients, que l'on s'appelle Henri, Emmanuel ou Michel-Edouard !

C'est quand même assez ubuesque, Monsieur le Ministre, reconnaissez le, que nous soyons obligés, vous comme nous, de dépenser des trésors d'énergie pour obtenir le droit que deux producteurs puissent discuter ensemble du prix du lait quand dans le même temps, le pouvoir d'oligopole des distributeurs leur permet de s'opposer à toute hausse tarifaire pourtant justifiée par un marché libéralisé qui s'emballe !

Alors de deux choses l'une, ou bien, nous producteurs sommes en capacité dans le cadre de nos négociations avec nos acheteurs de répercuter la volatilité devenue insupportable d'une partie de nos charges d'autant plus quand elles sont exogènes à nos exploitations, ce qui n'est pas le cas actuellement ;

Ou bien, la puissance publique doit assumer son rôle et nous permettre, si besoin de manière législative, d'indexer l'évolution de ces coûts.

Et qu'on arrête ces cris de vierge effarouchée ; il ne s'agit nullement de revenir à une économie administrée mais à une économie qui fonctionne, tout simplement, de manière équilibrée.

Toujours dans le même ordre d'idée, on cherche souvent à résumer la compétitivité au seul secteur de l'amont. Les études que nous avons conduites en interprofession montrent bien que toute la filière est concernée. La modernisation, l'adaptation et la restructuration de certains de nos outils de transformation sont tout aussi fondamentales.

A nos partenaires transformateurs qui le savent bien, je dis qu'ils ne doivent plus hésiter. L'avenir de la production laitière est bel et bien dans nos zones tempérées.

Alors n'allez pas chercher midi à 14 heures. Vous êtes dans le bon hémisphère. Profitez-en.

Je me tourne également vers vous, Monsieur le Ministre. Tout d'abord pour vous remercier de votre soutien concernant le relèvement des seuils pour les installations classées. C'est une demande que nous avons formulée, elle a été acceptée, et c'est une bonne chose. Cela représente des économies substantielles pour nos élevages.

Mais il reste beaucoup à faire en matière de compétitivité. Je pense, entre autre, à la transparence des GAEC entre époux pour les ICHN.

Je pense aussi à l'harmonisation des règles européennes.

L'Europe n'est pas la même partout, notamment en matières sociales, fiscales et environnementales. C'est un dossier urgent, Monsieur le Ministre, et j'espère que vous saurez mettre l'énergie nécessaire. Là, vous pouvez nous prendre de vitesse et nous ne vous le reprocherons pas.

Enfin, permettez-moi de revenir un instant sur le plan de développement de la filière laitière.

Le principal volet de ce plan a été d'élargir la gestion des quotas du département au bassin. Il est vrai que dans 4 ans la question du périmètre géographique de la gestion des quotas ne se posera plus, puisqu'il n'y aura plus de quotas.

Là aussi, vous nous avez surpris par votre rapidité. Certains n'hésitent pas à vous nommer le Lucky Luke de l'agriculture.

Néanmoins, nous avons pu travailler avec vos services et je ne peux que vous rappeler ce qui nous a guidés.

Cette transition doit se faire en douceur. Cette transition ne doit pas faire dévier nos principes d'attachement aux territoires (au pluriel). Cette transition ne doit pas oublier les signes de qualité. Et enfin, nous aurons à cœur de faire un bilan à l'issue de la prochaine campagne, afin de rectifier éventuellement le tir.

Mais le plan de développement laitier, c'est aussi 9,3 millions d'euros pendant trois ans. On nous avait annoncé 10, mais ça devait être un problème d'arrondi.

Toujours est-il que ce n'est pas beaucoup...

Surtout quand, dans le même temps les crédits de FranceAgriMer fondent comme neige au soleil : - 25% cette année...Disparue également la ligne « Charte des Bonnes Pratiques » : 800.000 euros...

9,3 millions d'euros, il faut aussi que nous y voyons clair.

Vous avez souhaité qu'une partie de cette somme aille compléter les aides à la cessation laitière. Dont acte.

Mais vous devez nous assurer que le reste sera toujours fléché pour le secteur laitier. Nous vous avons fait des propositions pour compléter certaines actions de FranceAgriMer. Je pense notamment à l'aide à la qualité du lait en montagne et à des actions de promotion cofinancées par le CNIEL et l'Union Européenne.

Monsieur le Ministre, Vous nous aviez annoncé ce plan à Lille. Vous l'avez développé à Rennes. Ici, à Aurillac, pouvez-vous nous confirmer que ce budget de 9,3 millions d'euros restera bien attaché au secteur laitier, et pas seulement pour des primes à la cessation ?

Il faut maintenant que je m'arrête, car, vous connaissant, Monsieur le Ministre, vous risquez d'avoir repris votre avion avant que je ne me tourne vers vous.

J'utiliserai, donc, ma dernière clé. Celle qui est la plus chère à mon cœur. Je veux parler du syndicalisme.

Le syndicalisme,

Celui que je défends et que nous défendons tous dans cette salle.

Celui qui ne cache pas la vérité.

Celui qui porte les valeurs de solidarité, d'équité et d'unité.

Celui qui sait prendre ses responsabilités et les assumer.

Pas celui qui fait rêver les producteurs avec un utopique office du lait européen et finit par leur demander de créer l'Apli Bel, l'Apli Lactalis ou l'Apli Vaubernier.

Mais celui qui va, comme toujours, mettre les mains dans le cambouis et accompagner les éleveurs dans les nouveaux défis.

La mise en place des contrats par exemple. Pour ce faire, nous avons dépensé une grande énergie pour former notre réseau et l'aider à répondre aux questions concrètes que les éleveurs ne manqueront pas de se poser.

Et puis, il y a l'enjeu du regroupement des éleveurs. C'est une tâche immense et pourtant nécessaire.

Et puis il y a la gestion des volumes et la souplesse qu'il fallait donner cette année, n'en déplaise à certains.

Et puis la défense du prix. Et puis, encore et encore...

Mais tout cela ne nous fait pas peur.

Nous sommes déterminés et nous voulons croire en l'avenir.

Nous avons vu, ce matin, les perspectives de marché ; cela doit nous donner faim, envie.

Les bouleversements que nous connaissons depuis quelques années, nous avons sûrement eu tort d'y voir plus de menaces que d'opportunités à l'inverse de nos voisins allemands.

Nous les avons vécus comme une lente dégradation et un long renoncement.

Mais cette crise a eu, au moins, un mérite, c'est de remettre les compteurs à zéro et de nous permettre d'affronter des difficultés incroyablement fortes mais avec l'idée que rien n'est impossible si on est lucide sur ses faiblesses, conscient des difficultés mais aussi de ses forces et optimistes sur l'avenir.

La période est une période incertaine, risquée mais où la confiance jouera un rôle majeur pour surmonter les difficultés.

Alors, mes Amis, je vous le dis, cette production laitière des années futures, elle peut se faire avec ou sans nous.

Mais parce que nous en avons les moyens, parce que ça dépend aussi de nous, je veux que vous repartiez aujourd'hui d'Aurillac vers Lille, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Toulouse ou Brest, en étant persuadés que la production laitière de demain se fera non seulement avec nous, mais aussi et surtout, par nous.

Je vous remercie.....